

# CAHIER DE RÉFLEXION

## FORUM PUBLIC SUR LA DÉMOCRATIE DIRECTE

Samedi 16 février 2013

10h à 17h30

Centre Alexandre-de-Sève  
2040, rue Alexandre-deSève

Critique des différentes formes de  
démocratie actuelles

Expériences de la démocratie directe.

La démocratie directe : un  
projet de société?

Nous proposons un espace de réflexion large pour partager et réfléchir librement sur les différentes expériences de pouvoir collectif qui ont été vécues, notamment dans le cadre de l'ébullition sociale entourant la grève étudiante. La journée se déroulera sous forme de forum ouvert. Afin de nourrir les réflexions et de stimuler les discussions, nous vous présentons ce cahier de réflexion.



Union communiste libertaire  
[www.causecommune.net](http://www.causecommune.net)



## Mot de bienvenue

Bonjour à tous et toutes!

Le présent Cahier de réflexions rassemble des textes reçus pour le **Forum public sur la démocratie directe**. Il ne prétend certainement pas couvrir l'ensemble des limites et problématiques liées à la mise en place de formes de démocraties directes, mais a pour but de fournir des points de repère et d'alimenter les débats qui auront lieu tant au Forum qu'à l'intérieur de groupes et d'organisations diverses!

Nous vous invitons à lire le Cahier sous format numérique ou à en imprimer des parties ou l'entièreté par vous-mêmes. Nous en imprimerons toutefois une quarantaine de copies qui seront disponibles lors du Forum ainsi qu'aux personnes qui en feront la demande par courriel à [ucl@causecommune.net](mailto:ucl@causecommune.net).

Ce Cahier de réflexions est structuré en trois sections :

**Une première section logistique renseigne sur le lieu, le repas du midi et le mode d'animation du Forum.**

**La seconde section est l'horaire proposé pour la journée. Cet horaire se déploie grosso modo en trois temps : un échange d'abord sur les limites et critiques des différentes formes de démocratie actuelles ; un retour ensuite sur les expériences récentes et moins récentes de démocratie directe ; la fin de l'après-midi serait enfin consacrée à une réflexion plus globale sur les possibilités de démocratie directe comme mode d'organisation d'une société entière. Cette proposition d'horaire pourra bien sûr être fragmentée et précisée au besoin lors de la journée du Forum!**

**La dernière section du Cahier présente les textes reçus.**

Sur ce, bonne lecture et au plaisir d'échanger lors du Forum!

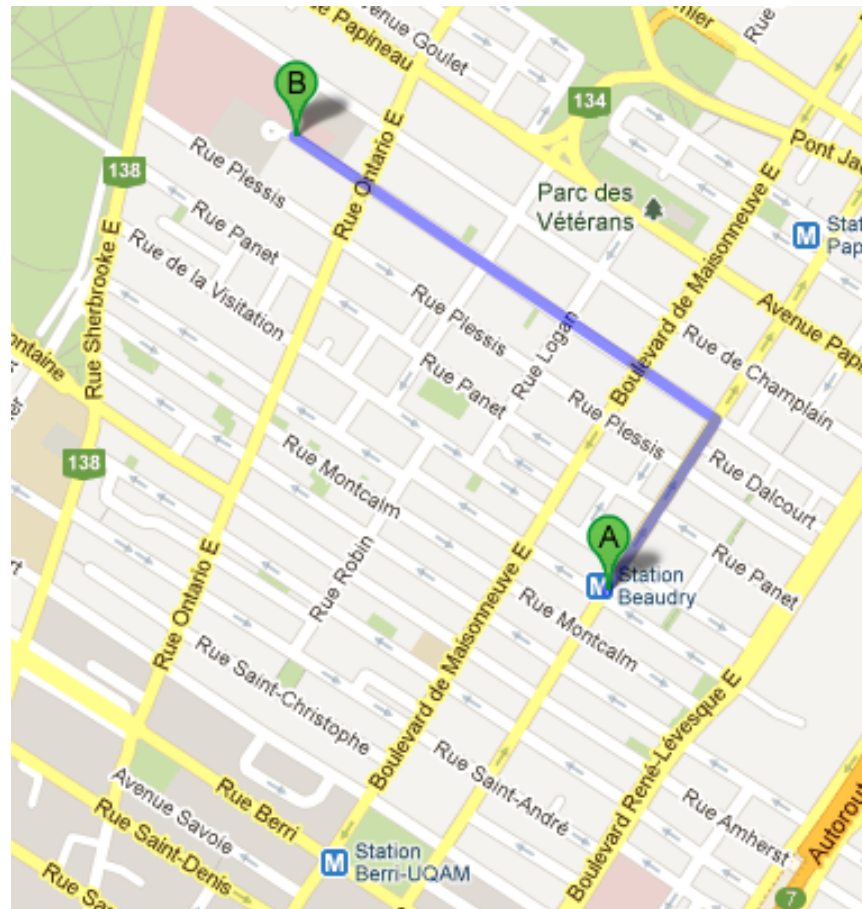
Le collectif montréalais de l'Union communiste libertaire

# Logistique

## Lieu

Centre Alexandre-de-Sève  
2040 rue Alexandre-de-Sève (près du coin Ontario / Papineau)  
Métro Beaudry

<http://goo.gl/maps/D0kPA>



## Mode d'animation par forum ouvert

Le **Forum public sur la démocratie directe** sera animé en privilégiant une méthode proche de celle du forum ouvert. Cette méthode d'animation se distingue de celle que l'on retrouve dans la plupart des associations syndicales, communautaires et étudiantes. Elle cherche en quelque sorte à dépasser les limites de ces formes de délibérations collectives plus traditionnelles, notamment :

- écart d'intervention et de compréhension entre personnes qui maîtrisent le code délibératif (souvent le Code Morin) et les personnes qui le maîtrisent peu ou pas ;
- présence de « structures guerrières » de délibérations où la dynamique dominante est de faire valoir son point *coûte que coûte*, de gagner le débat ;
- toutes les personnes doivent délibérer collectivement ensemble au même moment, ce qui entraîne souvent de longues assemblées sur des questions pouvant être discutées en sous-comités ou sous-assemblées. Ce processus exclut également d'emblée les personnes ne pouvant se libérer pour de longues périodes de temps ;

La méthode d'animation par forum ouvert laisse ainsi le soin aux personnes présentes – plutôt qu'à un exécutif ou une instance centrale – de déterminer l'ordre des sujets abordés, et les possibilités de fragmenter ces sujets en sous-sujets. Une assemblée de 100 personnes peut ainsi par exemple se fragmenter momentanément afin de discuter simultanément de trois sous-enjeux : un groupe de 40 personnes traitera du sujet A ; un autre groupe de 40 du sujet B ; un dernier groupe de 20 personnes du sujet C. Ces sous-groupes reviendront en grand groupe au besoin. Des supports visuels interactifs – de grandes bandes de tissus collants – permettront aussi à chaque personne d'inscrire leurs questionnements ou les éléments qui les interpellent davantage.

Afin de favoriser la pluralité des interventions, les tours de paroles (1<sup>er</sup> tour, 2<sup>ième</sup> tour, 3<sup>ième</sup> tour) seront retenus ainsi que l'alternance femmes/hommes.

## **Horaire proposé**

- 10h00 à 12h00: **Critique des différentes formes de démocratie actuelles**
- 12h00 à 13h00: **Pause repas**  
Un repas (végétarien et omnivore) sera servi sur place avec contribution volontaire
- 13h00 à 15h00: **Expériences de la démocratie directe**  
Ateliers au choix :  
A) La démocratie dans le printemps érable (assemblées populaires autonomes, groupes affinitaires, mouvement étudiant)  
B) La démocratie dans les structures associatives (syndicats, groupes communautaires, mouvement des coopératives)  
C) Autres propositions !
- 15h30 à 17h30: **La démocratie directe, un projet de société?**

## Textes reçus

### TABLE DES MATIÈRES

La démocratie directe : un fétichisme?	8
La démocratie directe : un moyen ou un but?	11
Pas de démocratie sans salubrité de l'espace public	15
La grève étudiante et le discours sur la démocratie directe	17
L'autogestion ou garder les mains sales	22
Un projet de société libertaire : extraits	25
Petit glossaire sur le thème de la démocratie	41

## La démocratie directe : un fétichisme?

**RÉSUMÉ :** *Dans le texte qui suit, tout en signalant certaines limites évidentes de la démocratie directe à partir de l'expérience étudiante chicoutimienne, je défendrai une pratique de la démocratie directe étendue à toutes les sphères de l'organisation sociale, de par une base sociale populaire à construire dans le projet de contre-pouvoir. L'expérience d'autonomie étudiante à l'UQAC sera également abordée.*

Durant un voyage à Toronto, j'ai rencontré des militantes étudiantes et militants étudiants au cours d'un atelier de discussion auquel j'ai assisté, intitulé : « La fétichisation de la démocratie directe ». L'atelier se concentrait sur les limitations observées des processus assembléistes de démocratie directe durant les mouvements Occupons locaux et le mouvement étudiant québécois. À ma grande surprise, une des questions qui soulevaient beaucoup l'attention chez ces camarades était : Dans quel contexte et avec qui la démocratie directe est-elle viable? Dans le texte qui suit, tout en signalant certaines limites évidentes de la démocratie directe à partir de l'expérience étudiante chicoutimienne, je défendrai une pratique de la démocratie directe étendue à toutes les sphères de l'organisation sociale, de par une base sociale populaire à construire dans le projet de contre-pouvoir.

La démocratie directe, comme espace de débat et de délibération collective, n'est pas située à l'extérieur des rapports sociaux. Je postule d'abord qu'elle y est en plein milieu. Les assemblées générales ne sont pas exemptes de stratégies de manipulation. Le fait que des décisions importantes puissent y être prises, la manipulation peut s'exercer par des exagérations langagières, l'appel aux sentiments les plus primaires (ex. il faut faire ainsi parce que ça me rend angoissé) et divers subtilités techniques pour faire pencher les votes en sa faveur. Même si un code d'assemblée clair s'avère nécessaire pour exercer une juste délibération, on ne peut nier que la complexité de ces codes a un effet limitatif sur les possibilités de participation des gens moins à l'aise dans l'assemblée (et à l'opposée, renforce des privilèges). Comment prétendre que cette culture syndicale s'impose dans un milieu où l'association étudiante se refuse de jouer un rôle syndical?

À l'UQAC, certaines associations facultaires comme celle de Génie-UQAC, ont pratiqué le « bourrage » des assemblées de façon assez systématique, ce qui n'était pas sans causer des problèmes au niveau de la délibération. Les débats se voyaient abusivement écourtés par des demandes de vote et un stress supplémentaire se posait sur les épaules des personnes voulant prendre la parole. Cette pratique dépasse le cadre de 2012 et est aussi présente dans les Cégeps à grandes concentrations de techniques particulières, comme le Cégep de Chicoutimi et le Collège d'Alma. Résultat? Un clanisme sordide, avec ses comportements illogiques dirigés, au milieu de l'agora moderne.

Alors que le succès d'une assemblée générale dépend de la massivité de sa participation, on ne peut de plus nier qu'une tension se vit entre les participations les plus larges et la possibilité de pourvoir un espace sécuritaire et non-oppressant. Les insultes et les commentaires dénigrants, comme dans la société, durant et après l'assemblée, semblent faire partie du lot, de même que les

chahuts. À l'UQAC, il est remarquable que nous avons même vu des saluts nazis en pleine assemblée... leur effet ne saurait être négligé. En l'absence de levée de cours, une pression supplémentaire s'est encore ajoutée sur la participation de chacune et chacun qui l'aurait voulu aux tours de parole, favorisant les militants « habituels ».

Enfin, ce serait un terrible leurre de croire que la démocratie directe est révolutionnaire en soi. Il s'agit avant tout d'un espace de débat, et même si elle ouvre des possibilités de participation, elle peut certainement prendre des vocations autoritaires. Elle peut, au maximum, s'exercer comme un prolongement de l'activité d'information et de mobilisation sur les campus, qui peut très bien ne pas aboutir à ce que l'on espère, comme au sein de toutes mobilisations collectives. Si l'on n'y prend pas garde, avec une participation attentive, la démocratie directe peut même servir à légitimer par appui formel des mesures rétrogrades envers nos conditions de vie et nos droits.

Finalement, la grève n'a pas passé, ni au Cégep de Chicoutimi, ni au MAGE-UQAC. Pire encore, un « moratoire » sur les grèves étudiantes a été adopté par l'assemblée du Cégep de Chicoutimi (position pourtant irrecevable puisqu'une A.G. ne peut décider pour les A.G.s subséquentes). À l'UQAC, des militantes et militants de base avaient toutefois déjà fait adopter la grève générale illimitée dans leurs associations facultaires avant le vote du MAGE. Une des premières en la matière à l'UQAC, les associations facultaires défendaient leur autonomie décisionnelle au niveau politique et une combattivité en divergence avec le MAGE et la FEUQ. Il faut noter que l'administration universitaire refusait en tout temps de reconnaître ces grèves autrement que comme de l'intimidation, que celles-ci étaient qualifiées d'illégales et qu'une pression répressive croissante les ont confronté. Au moment où la tension était à son comble, après l'occupation de l'étage de la direction et avant l'injonction de l'administration, une quinzaine d'associations facultaires totalisant près de 2000 élèves étaient en grève, formant des lignes de piquetage difficiles devant chacun de leurs locaux de cours. Une culture étudiante différente émergeait de cette autonomie. Un conseil général de grève rassemblait tous grévistes volontaires de différentes associations facultaires en démocratie directe pour discuter de la grève et des activités quotidiennes. Divers groupes informels se formaient pour organiser des actions, dont notamment le Comité autonome d'action de l'UQAC qui a organisé 7 « actions dérangeantes » de désobéissance civile et de perturbation économique, en plus d'une assemblée publique qui a conduit à une manif-action. Une dizaine de séances d'Université Populaire ont été organisées par différentes personnes, notamment « Femmes, rapports de sexe et mouvements sociaux ». Un projet de campement de contestation en plein cœur de la cour intérieure a été mis en échec par l'arrivée d'une quinzaine de policiers deux heures après son montage.

Bref, l'autonomie a suscité des espaces libérés sur le campus de l'UQAC pour vivre (autrement) la démocratie directe et poursuivre la grève (qui continua plus de 4 mois, même après l'injonction).

C'est en toute conscience des limites et difficultés d'espaces de débat et de délibération en démocratie directe et avec la volonté d'agir que je considère que la démocratie directe n'est pas un « fétichisme » et que l'on gagnerait même à l'étendre à toutes les sphères de l'organisation sociale. Il faut tout inverser la pyramide du pouvoir; l'apport de chacun et chacune est un gain par rapport à la direction d'un groupe sélect. Cet effort commun de réflexion peut, à mon avis, nettement favoriser l'introspection d'un mouvement et vient contester la complaisance qui peut s'installer. Le principe d'horizontalité (pas de chef) de l'assemblée peut permettre, avec de la vigilance et les bons outils organisationnels, d'en faire un espace en cohérence avec la lutte. La démocratie directe

peut également appeler à des reconfigurations organisationnelles. À ce titre, par exemple, est-il vraiment pertinent de tenter d'unir des cohortes massives de futurs patrons, administrateurs antisyndicaux et ingénieurs aux comportements claniques avec des associations soutenant une base militante rebelle? Cette situation, à l'UQAC, doit susciter la réflexion. De même, est-ce que la démocratie directe peut s'exercer dans les assemblées rigidement encadré-e-s, et sous l'influence d'un chef syndical, d'un syndicat de métallos de Rio Tinto-Alcan? La formation de comités autonomes peut dépasser ces situations, tout dépend des attentes partagées par la base au sujet de la négociation.

Je reconnais enfin que même quand les décisions prises ne répondent pas toujours à nos attentes personnelles, la démocratie directe et les efforts d'horizontalité sont des pas en avant. Du fonctionnement des assemblées et comités, de la délégation opérée par mandats impératifs (ex. au niveau national dans la CLASSE) et de la révocabilité, peut-on, en conclusion, imaginer une société autogérée, sans chef? Oui, et pas seulement l'imaginer, la faire aussi. Ce n'est guère une utopie; cette organisation de la société a été pratiquée à diverses époques, c'est le fédéralisme libertaire.

Tout pour tout le monde!

Alan Gilbert,

Militant étudiant libertaire. Affilié au Collectif Emma Goldman (Saguenay).

## La démocratie directe : un moyen ou un but ?

**La création d'espaces démocratiques a toujours été perçue par la bourgeoisie, les technocrates et les bureaucrates syndicaux comme une atteinte à leurs privilèges. Les luttes démocratiques et la démocratie directe ont été le moyen pris par les classes populaires pour casser le pouvoir des classes dominantes. En donnant la parole à ceux qui subissent l'exploitation ont révèlent au grand jour les contradictions du système. Mais l'objectif ultime est l'amélioration des conditions de vie du plus grand nombre par la lutte contre le Capital. L'objectif de ce texte est de survoler différentes luttes et de démontrer que la démocratie directe n'est pas un projet de société, mais une méthode, une forme d'organisation pour lutter contre les puissances de l'argent.**

La démocratie directe sans lutte de classe n'a aucun sens. La démocratie libérale n'est pas antidémocratique, elle l'est pour la bourgeoisie, pas pour nous. L'Assemblée nationale et le Parlement sont composés de médecins, de notaires, d'universitaires, d'avocats, de journalistes, de politiciens professionnels et de lobbyistes, mais manque cruellement de travailleur-euses, catégorie sociale formant pourtant la vaste majorité de la société. Les socialistes ont toujours utilisé les termes « démocratie ouvrière » ou « démocratie prolétarienne » par opposition à la démocratie bourgeoise. Aujourd'hui, les anarchistes font la distinction entre la « démocratie directe » et la « démocratie représentative », amputant ainsi deux siècles de luttes démocratiques de son caractère de classe.

*Le Manifeste pour une démocratie directe* est clair à ce sujet, le sous-titre du document l'affirme sans ambages « Derrière la démocratie représentative se cache une oligarchie ». Si l'affirmation avait dit plutôt : « Derrière la démocratie libérale ou bourgeoisie se cache une oligarchie<sup>1</sup>. » Alternative socialiste aurait été d'accord, mais pourquoi cibler la démocratie « représentative » ? Aussitôt qu'il y a élection de délégués, il y a représentation, cela ne veut pas automatiquement dire que le processus n'est pas démocratique.

### Les luttes démocratiques dans le cadre de la démocratie libérale

Au début du XIXe siècle, les premières actions autonomes des travailleur-euses portèrent sur l'élargissement des libertés civiles (liberté d'association et d'expression). Par la suite, ce fut la lutte pour le suffrage universel masculin<sup>2</sup>, qui permit pour la première fois de l'histoire de l'humanité de retirer aux riches leur monopole dans l'administration de l'État. Le mouvement chartiste anglais et les grèves générales du Parti ouvrier belge sont sans doute les luttes les plus documentées sur cette question. L'entrée des socialistes dans les Parlements bourgeois a permis d'étendre à tous les acquis sectoriels gagnés par les syndicats (interdiction du travail des enfants, instruction obligatoire, réduction du temps de travail, salaire minimum, congés payés). Les travailleur-euses ont profité d'une contradiction importante dans la démocratie libérale (tous égaux devant la loi, mais inégalité sociale importante) pour améliorer ses conditions de vie et forcer les classes dominantes à partager sa richesse. Le but n'était pas simplement le suffrage universel, mais par l'obtention du droit de vote, d'arracher des victoires pour les travailleur-euses.

<sup>1</sup> *Manifeste pour une démocratie directe*, 2012, p.1.

<sup>2</sup> Au XIXe siècle, uniquement les propriétaires avaient le droit de vote, la vaste majorité de la population n'y avait donc pas droit.

À long terme, le côté pervers de ce mouvement fut de rendre la démocratie bourgeoisie plus « viable » pour une grande partie de la population, mais à également facilité la vie des nouveaux mouvements de contestation (féministe, écologiste, LGBT, antiracisme). Sans les droits et libertés arrachés par le mouvement ouvrier, ces mouvements auraient difficilement pu prendre l'importance que l'ont connaît aujourd'hui.

### **Les luttes démocratiques dans les syndicats**

Les luttes pour les conseils ouvriers ou l'autogestion furent également utilisées comme moyen par les travailleur-euses pour se réapproprier leurs vies. Mais il ne faut pas non plus oublier les luttes ouvrières contre la bureaucratie syndicale. Un syndicat non démocratique est le paradis des opportunistes et des traîtres, ils peuvent marcher main dans la main avec le patronat sans se faire inquiéter par les militants de la base. La lutte contre la bureaucratie syndicale a toujours passé par une lutte pour la démocratie dans les syndicats (assemblée générale régulière, comité de grève autonome de la direction, élus révocables à tout moment). Cette lutte pour la démocratisation des instances syndicales passe également par la diffusion la plus large possible de l'information. Cela évite qu'uniquement « ceux qui savent » prennent les décisions importantes.

Au niveau des luttes, la démocratie directe est le levier nécessaire pour mobiliser les gens, le meilleur exemple est sans doute le mouvement étudiant québécois, seule la structure démocratique de l'ASSÉ a permis d'établir un rapport de force avec le gouvernement. Malgré leur importance dans les médias bourgeois, les bureaucrates de la FEUQ et la FECQ, à eux seuls, n'auraient jamais réussi à arracher quoi que ce soit au gouvernement, seule l'ASSÉ a permis d'inclure le plus de gens possible et de mener la plus grosse grève générale de l'histoire de la province. C'est l'organisation la plus démocratique qui fut la plus radicale et la plus présente dans les rues.

### **Les conseils ouvriers et la Révolution russe**

En 1917, ce n'est pas le Parti bolchevik qui a fait la révolution, mais les soviets, sans eux rien n'aurait été possible, le parti n'a fait qu'alimenter ces conseils de militant-es aguerris et donner les bons mots d'ordre pour canaliser la colère du peuple au bon endroit. Les bolcheviks ont également réussi à tirer les bonnes conclusions de l'échec de la Commune en s'assurant de vaincre les forces de la réaction. Malheureusement, l'organisation qui avait consacré sa vie à faire aboutir la révolution n'avait pas beaucoup réfléchi aux dangers qui allaient survenir après l'instauration d'un gouvernement ouvrier. Les premiers signes de dégénérescence se vont voir très tôt et l'Opposition ouvrière<sup>3</sup> sonne l'alarme dès le début des années 20.

Une fois le parti au pouvoir, les effectifs du Parti communiste gonflent rapidement, attirant vers lui une quantité non négligeable de révolutionnaires sincères, mais également son lot d'arrivistes de tout acabit. À titre d'exemple, les effectifs du Parti bolchevik passent de 150 000 membres en 1919 à plus d'un million en 1926. Les soviets sont de plus en plus dépouillés de leurs pouvoirs et n'auront très bientôt qu'une importance symbolique, les bureaucrates vont décider de tout, sans consulter qui que ce soit. Selon Alexandra Kollontaï en 1921, « la bureaucratie est notre ennemi, notre peste, et le plus grave danger pour l'existence future du Parti communiste lui-même<sup>4</sup>.

<sup>3</sup> Faction importante du Parti bolchevique entre 1919 et 1922, animée par Alexandra Kollontaï et Alexandre Chliapnikov.

<sup>4</sup> Alexandra Kollontaï, *L'Opposition ouvrière*, Montréal, Sabotart Édition, 2008, p.81.

L'Opposition offre deux solutions, premièrement purger le parti de ces membres non ouvriers, moyen efficace pour tasser les opportunistes et les individus ayant des intérêts différents des travailleurs, deuxièmement, liberté d'expression, d'organisation et droit à l'information. Une instance démocratique est selon Kollontaï un rempart insuffisant. La re prolétarianisation est intimement lié à la lutte contre la bureaucratie. C'est sur cet appareil bureaucratique que Staline va, entre autres, s'appuyer pour graduellement faire dérailler la Révolution russe. Une de ses premières mesures sera l'instauration du parti unique en 1925.

## **Le CIO et la démocratie ouvrière**

Le Comité pour une Internationale Ouvrière<sup>5</sup> a toujours soutenu la nécessité de la démocratie ouvrière (les conseils), contrairement aux organisations staliniennes et maoïstes (rappelons-nous le tragique épisode de la Commune de Shanghai en 1967). La brochure de présentation du Parti Socialiste de Lutte (CIO-Belgique) résume très bien la position du CIO sur cette question :

**Une économie planifiée a besoin de démocratie ouvrière tout comme le corps humain a besoin d'oxygène.**

Le socialisme suppose un système dans lequel le plus possible de travailleurs, ainsi que leurs familles, puissent participer et exercer un contrôle sur les prises de décision, et ce, tant sur le plan économique et social que politique. **Un plan de production démocratiquement établi et contrôlé par des conseils composés de représentants des travailleurs, des syndicats nationaux et de la population dans son ensemble doit pouvoir faire une estimation correcte de ce qui est nécessaire et prioritaire.** Chaque décision doit ensuite pouvoir être évaluée.

Mais que se passera-t-il avec ceux qui seront au pouvoir ? N'est-il pas exact de dire que le pouvoir corrompt ? Si être au pouvoir signifie pouvoir rester à son poste sans aucun contrôle de la collectivité, cela pose effectivement un problème.

**Ce que nous défendons au contraire, et que nous mettons déjà en pratique dans notre organisation, c'est que chaque fonctionnaire doit être élu mais aussi révocable à tout moment, au cas où il n'a plus la confiance de ses électeurs. De même, il ne doit pas disposer d'un salaire plus élevé que la moyenne des travailleurs qu'il représente.**

La situation que nous connaissons actuellement, dans laquelle les parlementaires touchent des milliers d'euros par mois fait en sorte que ceux qui nous représentent vivent bien loin de notre réalité. Comment peuvent-ils savoir quels sont nos besoins ? Ils ne vivent pas dans les quartiers ouvriers, ils ne fréquentent pas les mêmes endroits, ils ne savent pas ce que c'est que d'arriver péniblement à payer toutes ses factures chaque mois<sup>6</sup>.

En résumé, pour qu'un véritable pouvoir populaire prenne forme, il doit réunir certaines conditions :

- 1) Les conseils ou assemblées doivent être majoritairement composés de gens des classes populaires et avoir pour objectif la lutte contre les classes dominantes.
- 2) Les délégués doivent être révocables à tout moment. S'ils reçoivent un salaire, le montant ne

<sup>5</sup> Alternative socialiste est la section québécoise du Comité pour une Internationale Ouvrière. Le CIO existe déjà depuis 1974 et est actif dans une quarantaine de pays, sur tous les continents.

<sup>6</sup> *Le PSL, un parti pour changer la société*, Belgique, 2007, [http://www.marxisme.be/fr/index.php?option=com\\_content&view=article&id=298:le-psl-lsp-un-parti-pour-changer-de-societe&catid=47:brochures-et-livres&Itemid=54](http://www.marxisme.be/fr/index.php?option=com_content&view=article&id=298:le-psl-lsp-un-parti-pour-changer-de-societe&catid=47:brochures-et-livres&Itemid=54)

doit pas excéder le salaire moyen d'un travailleur-euse.

3) Qu'à l'intérieur des conseils ou assemblées règnent la plus grande liberté possible, ce qui inclus, entre autres : la liberté d'expression et d'association, ainsi que la diffusion large de l'information.

Mais encore là, tout cela ne sont que des mécanismes, fondamentale certes, mais qui ne constitue nullement un projet de société en soi. Le but doit rester l'émancipation des milieux populaires par la fin de l'exploitation de classe. Les communistes libertaires partagent également ce but, mais en mettant l'emphase sur la démocratie directe ils négligent la force de frappe de la réaction, qui elle, n'est pas décentralisée.

Henri Saint-François (Alternative socialiste – Montréal)

## Pas de démocratie sans salubrité de l'espace public

Pas de démocratie sans information. Pas d'information sans rapporteur. Pas de rapporteur sans média, journaliste, chroniqueur, journaux, magazine, blogue, radio, et oui même télé.

Un espace médiatique sain est le meilleur gage d'une démocratie en santé. De nombreuses études ont fait le lien entre la disparition d'un média et la baisse d'intérêt pour la mobilisation citoyenne.

Une personne informée est plus à même de prendre part aux enjeux de société, de s'exprimer et de prendre position. La qualité de l'information a une influence sur la valeur de son opinion.

Pour remplir sa tâche, toute information, même marginale, doit être rendue publique par les médias. L'équité dans le traitement des sujets est importante. Les sujets les plus controversés y ont leur place.

Il est le rôle d'un média de questionner, de faire jaillir des débats, de dénoncer et de le faire de la façon la plus accessible.

La question qui tue: est-ce que tous les sujets, même les plus toxiques, ont leur place dans l'espace public?

À mon avis la posture adoptée par plusieurs, dont des anarchistes, me semble bancal. Cette option évoque que toute opinion est bonne à entendre et doit être exprimée librement dans l'espace public.

Ce postulat me semble partir du principe que les mots ne sont que des mots ne pouvant pas causer de dommages. "Le public est libre de départager le bon du mauvais par lui-même", un argument libéral.

Notons que la radio-poubelle se défend souvent avec cette parade: "Si vous n'êtes pas content, vous n'avez qu'à changer de poste".

Cette approche me semble riche de dérives.

Premièrement un discours n'est pas sans conséquence. Un documentaire sur la radio-poubelle <http://www.youtube.com/watch?v=teGhiuaWfxM> montre à quel point la stigmatisation d'une famille par la radio-poubelle a eu un impact direct important sur leur santé physique. Pour faire bref, les mots tuent.

Deuxièmement le public peut faire un choix libre et éclairé uniquement lorsqu'il y a d'autres options valables. Il y a également tout un bagage apporté notamment par l'éducation qui est vital pour faire un bon choix. La

liberté ne s'exerce pleinement que lorsque certains facteurs de bases sont remplis.

L'indécente situation de convergence médiatique au Québec, exceptionnellement forte dans le monde, neutralise la liberté de choix. Des décennies de laissez-faire ont oblitéré toute variété et transformé l'espace public en une machine à répéter le même mantra néolibéral.

Suite à une bataille féroce au Saguenay, le collectif Emma Goldman a adopté l'approche suivante: les ordures doivent d'être ramassées lorsqu'elles traînent dans l'espace public. Sur les routes comme sur des ondes radiophoniques.

Une ordure n'a aucune valeur. Sa présence est nuisible. Elle contamine l'espace sur lequel elle se trouve. En fermentant sur place, elle étend sa toxicité vers d'autres secteurs. La vidange se multiplie lorsqu'elle n'est pas traitée.

A partir de cette position, plusieurs questions sont en suspens:

- L'opinion d'un leader d'extrême-droite est-elle d'égal intérêt que celle d'un leader d'extrême-gauche?
- Peut-on traiter de l'islam chaque semaine systématiquement d'un point de vue négatif? Ou plus largement, peut-on traiter un sujet toujours avec le même angle?
- Qui seraient les mieux à même de déterminer ce qui est bon ou pas? Le public? Les autres journalistes?
- Doit-on lutter contre la radio-poubelle avec toutes les armes à notre disposition, même en faisant appel au CRTC?

En conclusion, la diversité d'opinion doit être valorisée. Les opinions les plus odieuses ont le droit d'être exprimées. Mais il convient de revenir à la définition de la liberté positive, base de la pensée anarchiste. La liberté prend fin lorsqu'elle écrase celle des autres. A mon sens, la radio-poubelle a suffisamment écrasé.

Francois

## La grève étudiante et le discours sur la démocratie directe

### Introduction

Mes camarades et moi-même avons écrit le Manifeste pour une démocratie directe en juin dernier, au pic de la crise étudiante. À ce moment, les institutions de la société québécoise étaient le plus largement remises en question sur la place publique depuis des décennies. Sentant le momentum, nous nous sommes lancés et avons fait rapidement, trop rapidement, peut-être, pour la qualité du texte, mais il fallait « battre le fer quand il est chaud »...

Le manifeste est donc assez superficiel; il a été un outil de mobilisation beaucoup plus qu'un argumentaire sérieux (2500 exemplaires sont par exemple partis comme des petits pains chauds, en moins de deux heures, lors de la manifestation nationale du 22 juin, et pas seulement auprès de jeunes...). Pourtant, la fin en queue de poisson de ce « printemps érable », endormi dans l'espoir électoral que fait encore naître à notre plus grand étonnement le Parti Québécois, a de quoi nous questionner. Depuis son entrée au pouvoir, le PQ est revenu sur la presque totalité de ses promesses progressistes, avant de nous livrer un budget sans différence fondamentale avec ceux du PLQ...

La fin de l'agitation de masse ne remet donc pas en question le besoin de réfléchir à la démocratisation de notre société parce qu'au bout du compte, la menace antisociale pèsera sur nous tant et aussi longtemps que la population n'aura pas le contrôle de ses institutions.

Pascal Lebrun

La grève étudiante de 2012 et, plus largement, le « printemps québécois » qu'on y associe ont soulevé bien des enjeux. Du débat (hypocrite) sur la violence à celui sur la définition du droit à l'éducation, en passant par celui sur la fiscalité de l'État québécois, de nombreux affrontements d'idées sont venus re-souligner le profond clivage gauche-droite qui marque notre société. Hé oui, bien que la novlangue du capitalisme néolibéral, relayée par les autorités politiques, économiques et médiatiques, avait tenté de le gommer de nos mémoires, force est de constater que la dichotomie sociale présente dans toute la civilisation occidentale n'épargne pas le Québec. Chassez le naturel, dit-on, et il revient au galop. Sitôt le mouvement de grève enclenché, le fossé séparant les aspirations sociales progressistes et conservatrices s'est à nouveau creusé sous nos yeux.

L'un de ces débats n'est passé qu'en filigrane dans les médias, occulté par des enjeux plus concrets et immédiats comme la fiscalité et le financement des services publics, et prenant surtout la forme d'une lutte pour la légitimité politique. Pourtant, ce débat semi-visible a peut-être été le plus fondamental de la grève, et sa portée dépasse de loin la seule notion de légitimité. De fait, c'est toute la définition du possible en politique qu'il a abordée. J'aimerais aujourd'hui revenir sur ce débat d'une importance capitale, qui est celui sur la nature de la démocratie.

Je n'entends pas ici dresser un résumé exhaustif des positions et arguments qui y ont été échangés, ni procéder à une analyse de contenu en profondeur. Plutôt, je vais attirer l'attention sur un de ses aspects, qui n'est apparu que rarement, et généralement qu'indirectement, dans les médias : le thème de la démocratie directe. À travers un examen de déclarations publiques portant sur ce thème, je vais tenter sommairement de décrire la perspective de cette option politique dans le Québec post-Charest.

On ne parle pas du tout de ce sujet au début de la grève, mais l'un de ses principaux antagonistes, la CLASSE, fonctionnait déjà à l'aube du conflit, sous le radar médiatique, sur la base d'une démocratie directe.<sup>7</sup> Déjà, l'idée est dans l'air, mais se limite à des poches militantes bien politisées. La première mention publique du sujet que j'ai pu découvrir dans le cadre de la grève remonte au mois de mai, dans une lettre ouverte d'une enseignante du CÉGEP Saint-Laurent qui dénonce les graves blessures subies par un de ses étudiants lors de la manifestation de Victoriaville.<sup>8</sup> Décrivant la personnalité du jeune homme estropié par la police, elle révèle qu'il est féru de démocratie directe, qu'il ne se contente pas d'en parler, qu'il « la vit au quotidien ». Première brèche dans l'opacité médiatique. Visiblement, l'idée s'est répandue parmi les grévistes, au point d'attirer l'attention d'une enseignante et, de là, de filtrer dans les médias.

Cette analyse n'est pas vérifiée sur le terrain, mais une série d'interventions publiques de membres du gouvernement libéral tendent à la confirmer. Commentant le non-respect des injonctions, Jean-Marc Fournier a par exemple pris la peine de spécifier que la démocratie consistait en l'élection d'une assemblée nationale pour promulguer des lois; « il n'y a pas un autre politique qui serait la démocratie de la rue. Ça n'existe pas dans notre société. »<sup>9</sup> Lors de sa démission, Line Beauchamp dit constater qu'elle ne partage pas « les mêmes valeurs du respect de la démocratie et des élus de l'Assemblée nationale » que l'équipe de négociation du mouvement étudiant.<sup>10</sup> D'autres

<sup>7</sup> La CLASSE. « À propos », [en ligne]. <http://www.bloquonslahausse.com/la-classe/a-propos/> (page consultée le 11 octobre 2012).

<sup>8</sup> Brigitte Faivre-Duboz. « C'est sur cet étudiant qu'on a tiré ». *Le Devoir*, [en ligne]. <http://www.ledevoir.com/societe/education/349400/c-est-sur-cet-etudiant-qu-on-a-tire> (page consultée le 11 octobre 2012).

<sup>9</sup> Radio-Canada. « Conflit étudiant : Rentrée avortée dans plusieurs CÉGEPs », [en ligne]. <http://www.radio-canada.ca/nouvelles/societe/2012/05/14/001-greve-etudiante-lundi.shtml> (page consultée le 11 octobre 2012).

<sup>10</sup> Radio-Canada. « Line Beauchamp démissionne, Michelle Courchesne lui succède », [en ligne]. <http://www.radio-canada.ca/nouvelles/Politique/2012/05/14/001-beauchamp-demission-etudiants.shtml> (page consultée le 11 octobre 2012).

personnalités conservatrices rejoignent les ministres, notamment Lucien Bouchard. « De toute évidence, il y a un grand malaise à l'endroit des élus et des institutions, et ça, c'est très inquiétant. Mais la manière de le résoudre, c'est par l'action politique, pas par la désobéissance civile. »<sup>11</sup> Jusqu'ici, si peu a filtré dans les médias sur la démocratie directe. Pourtant, le gouvernement se sent menacé au point où plusieurs de ses membres se sentent le besoin de répondre à l'idéal porté par la CLASSE et la frange radicale du mouvement étudiant. Ces boutades libérales ont probablement été réfléchies comme intervention dans la lutte de légitimité opposant l'autorité gouvernementale, reposant sur le principe d'un droit de vote et d'une obéissance aux institutions et hiérarchies en place, aux assemblées du syndicalisme étudiant plutôt que comme attaque visant l'idéal de démocratie directe lui-même. Pourtant, il est difficile de séparer les deux, puisque le fonctionnement des deux antagonistes reflète leurs principes. En voulant discréditer la validité du mouvement de grève, le gouvernement et ses alliés s'en sont pris par ricochet à l'idéal de la démocratie directe.

Plutôt que d'endiguer le flot, toutefois, la digue cède. Fin mai, deux camarades et moi-même publions le « Manifeste pour une démocratie directe » sur le site internet du collectif de la Pointe Libertaire.<sup>12</sup> En quelques jours seulement, la page reçoit des milliers de visites et plus de 350 personnes l'endossent publiquement. Lors de la manifestation nationale du 22 juin, 2500 copies papier s'envolent comme des petits pains chauds, et pas seulement auprès des étudiant.e.s. À peu près au même moment que la parution du manifeste, les premiers appels à la formation d'Assemblées Populaires Autonomes de Quartier (APAQ) se mettent à circuler. Ces assemblées sont une réaction directe à la loi 78, perçue comme une atteinte à la démocratie.<sup>13</sup> De plus, les APAQ s'organisent nommément et concrètement dans une perspective de démocratie directe.<sup>14</sup> La loi spéciale n'est donc qu'un symptôme, et le remède devant viser la maladie, ce sont les formes de la démocratie qu'il faut traiter. Enfin, en juillet, la CLASSE émet son manifeste, repris intégralement dans *Le Devoir* : « Notre vision, c'est celle d'une démocratie directe sollicitée à

<sup>11</sup> Yves Boisvert. « Lucien Bouchard: le grand malaise à l'endroit des élus est inquiétant ». *La Presse*, [en ligne]. <http://www.lapresse.ca/debats/chroniques/yves-boisvert/201205/02/01-4521358-lucien-bouchard-le-grand-malaise-a-lendroit-des-elus-est-inquietant.php> (page consultée le 11 octobre 2012).

<sup>12</sup> Nicolas Van Caloen, Pascal Lebrun et Geneviève Lambert-Pilotte. « Manifeste pour une démocratie directe », [en ligne]. <http://www.lapointelibertaire.org/node/1957> (page consultée le 11 octobre 2012).

<sup>13</sup> Francis Dupuis-Déri. « Au Québec, la démocratie directe émerge du printemps d'érable ». *Rue 89*, [en ligne]. <http://www.rue89.com/2012/07/02/au-quebec-la-democratie-directe-emerge-du-printemps-derable-233429> (page consultée le 11 octobre 2012).

<sup>14</sup> *Idem*.

chaque instant. »<sup>15</sup> N'en déplaise aux libéraux, la légitimité de l'autorité représentative a perdu du terrain face au projet d'une démocratie directe. L'idée s'est envolée et il sera difficile de la remettre en cage. Les années à venir verront vraisemblablement la démocratie directe se poser non seulement comme projet de société progressiste, mais carrément comme nouveau paradigme des luttes sociales.

Un tel engouement est-il vraiment surprenant? Dans le contexte immédiat de la commission Charbonneau et celui plus large de la crise de confiance envers la représentation politique, la démocratie directe émerge naturellement comme une solution au marasme ambiant et au cynisme. En ce début de siècle, l'abandon des grands récits du XX<sup>e</sup> siècle ne nous laisse peut-être comme option crédible qu'une solution portant sur le « contenant » du politique plutôt que sur son contenu, un lieu de rencontre juste et impartial pour toutes les subjectivités. La démocratie directe représente non seulement un tel lieu, mais est peut-être même le seul réellement capable de vivre à la hauteur de ses espérances. La représentation politique avait en effet d'abord été posée comme un tel lieu, en opposition aux despotismes et absolutismes des premiers États. Presque 300 ans après les Lumières, la déception est pourtant bien consommée, au point où on parle depuis plusieurs années déjà d'une « crise de la démocratie ». La prise en main directe du politique par le Peuple représente en quelque sorte la poursuite logique de cette recherche d'une société saine et équilibrée.

Voilà. Mon analyse, très superficielle, s'est presque uniquement basée sur du contenu médiatique et mon expérience militante. Plusieurs questions demeurent à élucider, notamment concernant la relation de l'idéal de la démocratie directe à l'anarchisme. En effet, le renouveau anarchiste en cours depuis bientôt une quinzaine d'années a sans doute fortement contribué à l'émergence actuelle de cet idéal. Mais l'autogestion anarchiste et la démocratie directe représentent-elles la même chose? Une étude plus en profondeur de la situation de la démocratie directe au Québec est donc de mise. Il s'agit en effet d'une question de la première importance, puisqu'il porte directement sur l'avenir politique de notre société; viendra-t-il un jour où nous pourrions crier : « Le parlement est mort, vive le Peuple! »?

---

<sup>15</sup> Le Devoir. « Ensembles, nous sommes capables de beaucoup », [en ligne].

<http://www.ledevoir.com/societe/actualites-en-societe/354369/ensemble-nous-sommes-capables-de-beaucoup>  
(page consultée le 11 octobre 2012).

## L'AUTOGESTION OU GARDER SES MAINS SALES<sup>16</sup>

### *Une réflexion sur l'expérience concrète de l'autogestion au Touski*

**Résumé.** Ce texte est une réflexion sur l'autogestion telle que vécue depuis bientôt 10 ans au Café Coop Touski. Nous vous offrons une variation sur le thème de la serpillère et des mains sales pour exemplifier notre perspective très concrète de l'autogestion.

---

*Les forces dont son corps est doué, bras et jambes, tête et mains, il les met en mouvement, afin de s'assimiler des matières en leur donnant une forme utile à sa vie. En même temps qu'il agit par ce mouvement sur la nature extérieure et la modifie, il modifie sa propre nature, et développe les facultés qui y sommeillent.*

(...)

*Ce n'est pas qu'il opère seulement un changement de forme dans les matières naturelles ; il y réalise du même coup son propre but dont il a conscience, qui détermine comme loi son mode d'action, et auquel il doit subordonner sa volonté.*

- Karl Marx, *Le Capital*

*Begin, we said, with the material, with matter, mma, madre, mutter, moeder, modder, etc., etc. Begin with the material. Pick up again the long struggle against lofty and privileged abstraction.*

- Adrienne Rich, *Notes towards a politics of location*

22 h et la poussière retombe. À bout de souffle, la journée dans le corps, deux constats s'imposent : 1) L'autogestion a une fois plus triomphé et 2) Le plancher est sale. Il est sale et il faut le laver. Comprenons ce que cela implique. D'abord, il faut soulever le seau à hauteur de poitrine pour le déposer dans l'évier et le remplir d'eau chaude. Ensuite, sortir le seau de l'évier – tâche qui requiert une bonne dose de force physique – et s'accroupir pour le faire rouler jusqu'à l'endroit à décrocher, le tout en tâchant de ne pas trop s'éclabousser en chemin. Après, on empoigne la serpillère pour l'essorer – le manche cognera assurément contre le plafond trop bas – afin de pouvoir finalement procéder au récurage d'un plancher sale, et glissant. La serpillère dans une main, on prend une respiration en contemplant l'étendue de la tâche à accomplir... et on se lance.

Si on a tendance à parler beaucoup des aspects éthiques et moraux de l'autogestion, on en imagine moins facilement les aspects concrets, physiques et matériels. Au Touski, c'est dans une action comme "mopper" le plancher que la notion d'autogestion prend tout son sens. Dans bien des restaurants, laver le plancher est l'acte le plus humiliant de la fin de *shift* ; c'est le moment où on se sent prolétaire dans ce que ça implique de dégradant et d'exténuant. Mais dans un contexte d'autogestion, on arrive à se sentir digne et noble dans l'exécution de cette tâche. Parce qu'on s'emploie nous-mêmes. Parce qu'on lave le plancher au nom d'un projet qui nous donne la liberté de poser des actions guidées par notre conscience.

---

<sup>16</sup> Nous aimerions préciser que la notion de 'mains sales' reprise tout au long de ce texte est une figure de style. On n'a pas les mains sales *pour vrai*. On se lave régulièrement les mains. Vous pouvez venir manger chez-nous en toute quiétude. Derrière nos apparences bohèmes, se cachent de véritables maniaques de l'hygiène.

Une mentalité que nous avons internalisée et qui postule une hiérarchie entre travail "propre" et "sale" se voit finalement déconstruite, et se transforme. Si on se salit les mains au boulot, c'est parce qu'on est en relation directe avec la matière. C'est parce qu'on a la pleine possession de notre labeur et de notre corps et que nos gestes proviennent d'un choix libre et conscient que notre boulot retrouve toute sa dignité.

### **Se salir les mains en refusant de se les laver : les responsabilités de la liberté**

Nos idéaux d'égalité, de solidarité, de diversité et de dignité peuvent prendre racine et s'incarner dans notre espace de travail, mais cela exige de notre part une activité continue. Étant sur le terrain, on voit ce qui s'y passe et on connaît les besoins qui surgissent et qui perdurent. On ne peut pas prendre conscience d'un besoin pour ensuite s'en laver les mains. Fermer les yeux sous prétexte qu'on ne veut pas faire une tâche c'est, en quelque sorte, tourner le dos à l'expérience même qu'on s'efforce de créer. La logique du « faites-le à ma place » est une logique qui fonctionne drôlement bien dans un système capitaliste où on s'attend à la complaisance consentante de la part de travailleuses qu'on a habituées à un état d'infantilisation. Or, l'absence de patronne pour donner des ordres ou pour sévir en cas de manque nous révèle rapidement que l'autogestion stimule le développement d'une plus grande confiance en nous-mêmes. Lorsque l'on refuse de se soumettre aveuglement à une autorité jugée illégitime, c'est que nous avons le sentiment d'avoir notre propre source d'autorité en la matière. Se prendre soi-même en main, c'est assumer ce sentiment et les opinions, idées, intuitions et capacités qui en découlent. L'autogestion nous fait murir en nous poussant à développer nos habiletés particulières et à les mettre de l'avant au bénéfice du collectif. En outre, renoncer de voir, d'accepter, et de prendre ses responsabilités, c'est perpétuer le phénomène qui nous garde à l'écart de ce que l'on nomme liberté.

### **Se salir les mains en se compromettant**

La façon dont nous avons choisi de vivre l'autogestion nous condamne au paradoxe et à la contradiction. D'une part, notre entreprise fait un compromis avec le système capitaliste mondial et québécois. On ne s'en sort pas : on prend bel et bien part au courant dominant, à son mode d'échanges monétaires, et au salariat, que nous vivons — disons-le en passant — dans toute sa précarité. À cause de tout cela, ce n'est pas exactement la vision d'un fonctionnement dans lequel travail, dignité et justice ne feraient qu'un. Et pourtant, il s'agit là d'un compromis que nous avons trouvé pour vivre dignement et solidairement dans un système qui sans cesse nous fragilise. Même si cela suppose d'être un joueur actif sur l'échiquier capitaliste, et même si cela nécessite encore une bonne part de surtemps, de rencontres de comités, et de bénévolat. Parfois on se console en se disant que l'action entraîne inévitablement une part de contradiction, et qu'il est quand même salutaire de se situer dans l'action plutôt que dans la réaction.

### **Prendre le temps**

L'autogestion est un processus qui exige du temps. La délibération, la création de consensus et l'introduction de nouvelles façons de faire sont des choses qui prennent du temps. Pour que les choses deviennent fécondes, prennent forme, et s'enracinent enfin, il est nécessaire d'être patiente. Exiger des résultats immédiats équivaut à court-circuiter un processus organique qui obéit à ses propres règles, qui ne sont pas celles du marché et de la performance érigée en absolu. Le partage

des idées s'effectue, la mobilisation s'éveille, et les inefficacités font place à de nouvelles normes, plus solidaires, plus égalitaires, plus dignes, plus libres. Les changements au Touski s'opèrent à force de confiance, d'humilité et de ténacité. Ils s'imposent doucement dans le décor, mais ils résonnent infiniment plus qu'un avis signé « La direction ».

L'autogestion est bel et bien une utopie au sens où c'est une expérience qui nous pousse à suivre nos visions en sachant pertinemment qu'il n'y aura jamais lieu de dire : j'y suis! Le projet est toujours en mutation, c'est la nature même des choses. Plus nos actions pourront refléter nos valeurs, plus de nouveaux besoins viendront naturellement s'ajouter à la liste. Il y aura toujours de nouveaux besoins à identifier et auxquels on voudra tenter de répondre. Il y aura toujours quelque chose à réparer, à réajuster, à réinventer en chemin. L'autogestion, c'est cultiver ses aspirations tout en gardant la perspective du processus. Ce processus est souvent tout aussi pertinent et enrichissant que l'objectif final, qui lui continuera immanquablement d'évoluer.

### **Se salir les mains en les gardant à l'ouvrage**

Malatesta observait, très justement, que la révolution cesse au moment où certaines estiment qu'organiser la révolution est un métier. Le danger de voir une classe administrative se créer est un péril toujours présent dans un lieu qui fonctionne à l'horizontal. Il y a, par exemple, celles qui sont d'anciennes membres et qui s'impliquent depuis longtemps. Elles apportent leur part au groupe à travers leur perspective d'expérience, bien qu'elles ne fassent plus de « plancher » — comme moi, qui écris ces lignes et qui n'a pas passé la moppe depuis trop longtemps (même si j'en garde un souvenir vivant). Cependant, il faut se rappeler une chose : une coopérative de travail, ça implique le travail. La partie administrative du fonctionnement est importante, mais c'est le travail physique qui instaure un fonctionnement réellement horizontal. Comprendre et accepter cela, c'est se souvenir que moins on se salit les mains à l'ouvrage, moins il y a légitimité d'avoir voix au chapitre. Le jour où les membres non travailleuses seront reléguées au confort de leur bureau pour organiser la révolution, il faudra peut-être faire un nettoyage... du plafond!

### **Toujours garder ses mains sales**

Si on veut croire que le Touski possède le potentiel d'inspirer d'autres travailleuses à s'organiser selon des principes d'autogestion, on a le devoir d'en faire une entité vivante et en santé. On a l'obligation d'avoir du succès, pour faire taire les cyniques et les mauvaises langues en montrant à la société que l'utopie est non seulement souhaitable, mais même réalisable. On a le devoir de démontrer que l'autogestion existe, fonctionne, et émancipe partout et maintenant.

Ève et Marie-Sophie pour le Café Coop Touski

## Un projet de société communiste libertaire

Extraits :

### CHAPITRE III LA DÉMOCRATIE AUTOGESTIONNAIRE

*La transformation sociale ne se limitera pas à la socialisation de la production.*

*La société humaine est globale, c'est à tous les niveaux que s'exerce la démocratie autogestionnaire. Le gouvernement sous sa forme nouvelle, à l'inverse de toutes les sociétés connues, y est exercé par la base de la société, rassemblée dans les assemblées souveraines des travailleurs de chaque entreprise. C'est à ce pouvoir nouveau, collectif, à la collectivité des travailleurs qu'il incombe de mener à bien l'immense œuvre de transformation sociale, de décider de la politique intérieure et de la politique internationale, de la défense, des institutions et des lois.*

*Le socialisme anti-autoritaire, c'est l'autogestion de la production et autogouvernement de la société.*

#### **1. Assemblées de travailleurs et communes libres : les structures de base de la démocratie autogestionnaire**

Le pouvoir des travailleurs s'exercera à partir des deux lieux essentiels de leur existence; le lieu de travail, et le lieu d'habitat.

Nous nous situons ici, rappelons-le, dans la « phase inférieure » de construction du communisme libertaire. La population dans son ensemble n'exerce pas encore tout le pouvoir. Seuls ceux des travailleurs qui se sont intégrés dans le secteur autogéré de la production (c'est-à-dire probablement, mais pas forcément, la majorité des travailleurs) participent à cet exercice. Nous venons de le voir, ce secteur est très largement ouvert et il a pour vocation d'absorber toutes les activités humaines utiles à la société. Mais dans cette première phase, certaines composantes de la population expriment encore leur résistance, soit passivement, soit activement; des couches hier privilégiées sont opposées à la logique même de la nouvelle société; et des franges peut-être encore importantes de travailleurs restent en marge.

La problématique de la révolution autogestionnaire reposera donc sur la volonté de résoudre cette contradiction, en refusant de se laisser entraîner sur la pente d'une dictature qui ne pourrait qu'aboutir à la bureaucratisation du système. La nécessité d'affermir le pouvoir des travailleurs tout en intégrant progressivement tous les éléments de la société pourrait conduire à une expression différenciée du pouvoir:

- Les « grandes décisions » concernant toute la société seraient prises à partir des lieux de travail par les assemblées souveraines de travailleurs (dont nous avons déjà dit à quel point la définition dépasse le cadre des seuls ouvriers). Retraités, travailleurs écartés de la production pour des

raisons de santé, étudiants considérés comme travailleurs en formation, etc. doivent trouver leur place dans des assemblées souveraines, et donc pouvoir participer aux décisions démocratiques. Les délégués aux divers niveaux de coordination et de centralisation du pouvoir : congrès permanents des départements, régions, etc. seraient essentiellement élus et mandatés à partir de ces assemblées.

- Parallèlement, l'autogestion de la commune autonome, où s'exprime bien sûr la voix des travailleurs en tant que producteurs et qu'habitants, pourrait s'ouvrir à l'expression plus large des couches de la population se situant encore à l'écart de la production autogérée. La commune joue, nous l'avons vu précédemment, un grand rôle dans l'élaboration de la planification. Enfin elle devrait être associée à la détermination de la gestion régionale.

Ainsi la démocratie autogestionnaire s'exercerait à travers deux structures de base :

### **1) L'entreprise autogérée.**

C'est parmi les travailleurs eux-mêmes que s'élabore et se décide la politique de la nouvelle société. Les structures que nous avons décrites comme celles de l'autogestion de la production ont donc une destination beaucoup plus large. La fonction de gouverner est devenue une des tâches de chaque travailleur.

Les assemblées de travailleurs peuvent alors se considérer comme autant de « gouvernements de base ». Les conseils qu'elles nomment présentent, à côté des responsabilités propres à la gestion de l'entreprise, une répartition des responsabilités similaire à celle du conseil central de la révolution : économie, défense, formation, etc. Chaque responsable a pour mission d'animer le débat sur un de ces thèmes parmi les travailleurs, de veiller à la bonne tenue des consultations, de contrôler les activités du secteur à tous niveaux jusqu'au niveau central, d'aider les délégués de l'entreprise sur les questions dont il est chargé, etc.

Un tiers du temps de travail de chaque citoyen est consacré à la direction collective. Il est partagé entre les discussions sur la gestion de la production, et celles sur les questions de politique générale (et locales).

### **2) La commune libre.**

L'autogestion ne s'exerce pas seulement dans la production et à l'échelle générale, régionale et internationale. Pièce maîtresse de la démocratie autogestionnaire : la commune, gérée par les habitants.

On peut imaginer un système proche de celui des entreprises autogérées :

- des assemblées d'habitants par immeuble, tour, rue...
- des assemblées par quartier, nommant leur conseil;
- un congrès communal permanent, où siègent délégués des quartiers et des entreprises de la commune, nommant un conseil communal.

**Chaque commune constitue une cité autonome.** Elle prend des décisions seule, indépendamment du congrès régional. L'urbanisme et les activités locales de tout type sont placés

sous le contrôle et les choix des habitants eux-mêmes.

On serait maître de son cadre de vie comme de son travail, les assemblées de quartier permettant la discussion libre, et la commune soumettant à la consultation démocratique toutes les grandes décisions concernant les habitants.

C'est dans le cadre de la commune autonome que se décident les plans de rénovation et de réhabilitation transformant littéralement l'urbanisme, la face des villes, leur vie. Ici encore, pas de centralisme, mais le respect des choix au plus près des gens : ce sont les habitants de chaque quartier – ou de chaque commune rurale – qui contrôlent les travaux, en collaboration avec les travailleurs du bâtiment, les artistes et les artisans.

C'est aussi dans la commune libre que se forme une culture nouvelle, une forme de vie fondée sur la solidarité, dans la multiplicité culturelle et ethnique.

## **2. Les consultations populaires et les grandes décisions**

Exercé depuis la base, le pouvoir des travailleurs s'exprimera sur les choix décisifs, les « grandes décisions », à travers de vastes consultations. Elles touchent non seulement la planification – les grands choix économiques —, mais aussi la législation et les grands choix politiques en général

C'est ce mode de consultation qui donne à la démocratie autogestionnaire tout son sens : une société globalement autogérée.

**Le schéma de ces consultations pourrait tenir en un mouvement de va-et-vient permanent entre bases et congrès, en quelque sorte une version réellement démocratique des « référendums ».**

Les délégués au congrès décident d'engager une consultation sur ce qui est déterminé comme « grande décision », soit à la demande de délégués représentants les positions de leurs bases, soit à la demande du conseil central, soit selon des procédures de pétitions auprès de la population (comme en Italie ou en Suisse).

D'autre part, un certain nombre de consultations démocratiques sont inscrites dans la constitution, garantissant le respect des nouvelles règles de la société : planification, budgets, lois, nomination des membres du conseil central...

Il n'y aurait pas démocratie, mais plébiscite, si l'éventail des propositions finales était truqué, ne représentant pas les diverses positions en débat.

**La première phase** d'une consultation est donc l'ouverture du débat tous azimuts, à tous les niveaux, congrès, entreprises, communes, dans les médias, etc. Toutes les propositions approuvées dans des assemblées de base remontent au congrès où elles sont présentées par les délégués ainsi mandatés par leur base et non par leur parti, lorsqu'ils sont affiliés à l'un d'entre eux.

**La seconde phase** se déroule donc au congrès, où les diverses propositions sont exprimées par les délégués, expliquées, débattues. C'est un moment de **synthèse entre les diverses propositions**,

afin de ne pas éparpiller la consultation.

**La troisième phase** est la consultation démocratique proprement dite. Les diverses propositions retenues par le congrès sont discutées et votées par les assemblées de base. Le résultat des votes est communiqué au congrès qui enregistre l'ensemble des votes exprimés dans l'ensemble des entreprises.

**On comprend que pour ne pas perdre de sa valeur, le système ne doit pas être saturé par une multiplication des consultations. Le nombre en est nécessairement mesuré.** Ce qui signifie :

- que dans le cadre d'une société décentralisée le maximum d'initiatives et d'autonomie doit être laissé aux collectivités et entreprises de base, les décisions centrales se limitant au strict minimum;
- que les délégués aux congrès permanents, et notamment au congrès central, doivent faire preuve eux-mêmes d'un grand discernement. Le mandat impératif fixe le cadre à respecter, mais la base ne peut pas décider systématiquement de tous les détails d'application.

### **3. Le congrès permanent**

La société autogestionnaire, à la fois décentralisée et collectivisée, trouve sa cohérence générale dans une Assemblée Centrale de délégués des travailleurs.

Ce congrès central permet d'organiser le pouvoir d'une manière collective et non pas centralisatrice. En effet, formé des représentants de la base, exprimant l'opinion des travailleurs, le congrès permet un mouvement équilibré de centralisation des opinions diverses exprimées dans la société, puis de collectivisation des décisions. Les grandes consultations et le pouvoir des conseils centralisé par le Congrès permanent permettent un véritable pouvoir populaire, exercé de bas en haut. Il y a bien centralisation, mais comme une des phases d'un processus dont la finalité n'est pas le monopole de la décision, mais au contraire sa démocratisation.

Les technologies les plus modernes de communication et d'accès aux informations sont mobilisées pour assister la démocratisation de la vie politique et sociale.

Les congressistes ne sont pas coupés de la base. Les débats sont transmis dans toute la société afin de permettre un contrôle permanent organisé depuis les conseils de base. Les travailleurs de la base peuvent aussi intervenir à l'occasion auprès de leur délégué, infléchir ses votes, contrôler ses interventions.

Les congressistes n'en ont pas moins un rôle éminemment politique, décisif :

- Ils prennent les décisions diverses dites d'application, ils distinguent entre ces décisions et celles où une consultation démocratique est nécessaire. Ils sont donc les garants du respect des décisions et des aspirations de la base;
- Un conseil central est nommé parmi eux, ils désignent diverses commissions, le conseil du plan, et contrôlent étroitement leurs activités.

**La différence entre la démocratie autogestionnaire et la démocratie parlementaire est nette :**

- la démocratie parlementaire repose sur la **délégation de pouvoir**, des électeurs aux élus, et la

démocratie autogestionnaire sur le **mandat impératif renouvelé**, et le contrôle des électeurs sur les élus;

- la démocratie parlementaire consacre la **hiérarchie du pouvoir**. Une fois élus, les gouvernements dirigent la société du haut vers le bas. La démocratie autogestionnaire construit un **rapport social horizontal** où la société s'auto-institue, s'autogère, s'autogouverne;
- les vecteurs des opinions sont, dans le parlementarisme, **les partis politiques**. Les élus sont contrôlés par leur direction politique, et non par le peuple. À l'inverse ce sont les structures que se sont données les travailleurs qui deviennent, avec l'autogestion, les creusets de l'élaboration politique. Les élus n'ont d'autres mandats que ceux de leur base. Les partis sont écartés du pouvoir au profit de la collectivité. Ils conservent entière liberté d'expression et d'élaboration, mais n'ont plus de fonctions directes de gestion et de direction.
- les consultations démocratiques ne sont pas comparables aux référendums parfois pratiqués dans le système parlementaire. En effet, elles sont un des fondements de la démocratie nouvelle, et non un ornement marginal, et ce sont les diverses opinions apparues dans le débat démocratique qui sont synthétisées dans les propositions contradictoires soumises au peuple, et non des questions choisies par les gouvernants.

#### **4. Une fédération des régions autonomes**

Nous supposons le processus de transformation étendu à tout un territoire national actuel, et le dépassant largement. Dans ce cadre national et international, rassemblant peut-être des centaines de millions de travailleurs, comment structurer la société ? Va-t-on reprendre le cadre des anciens États, et composer une fédération internationale des unions françaises, italiennes, anglaises, etc. ? Ou bien, abolissant toutes les frontières du passé, former une seule union internationale à vocation mondiale, avec un congrès unique international organisant l'ensemble de la nouvelle société?

La finalité de l'autogestion étant la maîtrise directe de la population sur la société, on peut plutôt imaginer un système priorisant les régions.

Même en se limitant à un territoire comparable à celui de la France avec une population active de 19 millions de travailleurs (mais la démocratie autogestionnaire concernerait aussi les retraités !) on aurait un congrès central de 19 000 délégués, à raison par exemple d'un délégué pour 1 000 travailleurs; un bon concert de rock, mais pas forcément un lieu de débat idéal ! Impossible On aurait donc recours à des formules de délégation indirecte, « à étage », les congrès locaux élisant des délégués, etc. Et il y aurait peu à peu perte du contrôle direct de la base.

**On peut donc imaginer, solution parmi d'autres, une structuration territoriale double : régionale et internationale.**

**Dans chaque région, on trouverait un congrès central permanent** (nommant un conseil central), une planification propre. Le tout soumis à la consultation souveraine des travailleurs de la région, avec une autonomie très étendue.

**Au niveau international, une fédération internationale des régions autonomes.** Les attributions sont limitées, mais touchent parfois les questions les plus générales concernant toute la société : défense et rapports avec l'extérieur, péréquation et aide entre les régions, planification

générale, droits de l'homme et garantie autogestionnaire... La fédération internationale est bien entendue soumise aux règles de la démocratie autogestionnaire.

**L'identité de chaque région est géographique, non nationaliste, raciale ou religieuse.** Le cadre fédéraliste émancipe les diverses cultures de la tutelle centralisatrice. Mais elle n'a pas vocation de lui substituer des espaces de liberté et d'autonomie à toutes les communautés et à chaque personne reconnaît l'existence de cultures nationales et de cultures multi ou transnationales, mais rompt la trilogie État-Nation-Patrie, au profit d'une communauté humaine réunifiée dans sa diversité. Les membres de chaque communauté devront être libres et égaux, sur le lieu de vie et de travail de leur choix.

**Dès le début du processus révolutionnaire, les peuples des Dom-Tom (dans l'exemple français) pourront exercer leur droit légitime à l'indépendance.** Ce sera le seul moyen pour les peuples colonisés de se joindre librement à une extension future de la révolution.

Ainsi les Dom-Tom et autres colonies héritées de la domination capitaliste seront associés, s'ils le désirent et sur un pied réel d'égalité et d'échange, au processus révolutionnaire. Il appartiendra aux peuples libérés du joug colonial de choisir: se fédérer – et non abandonner leur identité ou déléguer leur pouvoir – ou non, à l'ensemble des territoires construisant le socialisme autogestionnaire.

## 5. Le Conseil central

Les élus au Conseil central sont choisis parmi les membres du congrès régional. Nécessaire à la coordination quotidienne de la société dans chaque région, le conseil n'a pas les attributions du gouvernement dans la démocratie parlementaire.

Il est soumis à la direction permanente du congrès régional, dans le cadre des directives générales tranchées par la base de la société : il est donc plus « exécutant » qu' « exécutif ». Ses consignes n'ont d'autorité que si elles respectent le mandat impératif fixé par la base.

Afin de resserrer le contrôle populaire, les membres du Conseil central sont élus par la base de la société, et non par un système indirect comme dans les syndicats actuels ou dans le régime dit soviétique : ils sont révocables directement par la société, indépendamment d'intrigues politiciennes dont aucun système n'est par ailleurs préservé.

## 6. Un contrat autogestionnaire

Le droit actuel, à 90 % fondé sur la préservation de la propriété et des privilèges, serait évidemment, serait évidemment aboli.

Mais la société nouvelle pourra-t-elle se passer de lois, de règles communes? Tout aussi évidemment non.

La nouvelle législation répondrait à deux besoins :

### 1. un contrat autogestionnaire.

Il instituerait, stabiliserait la pratique sociale autogestionnaire afin d'en garantir tous les aspects démocratiques; tenus, à ce règlement, les délégués et les responsables à tous niveaux seront ainsi encadrés par des règles fixées par la collectivité. Contrat adopté démocratiquement, il oblige chaque collectivité à respecter les règles du jeu. Le contrat autogestionnaire est donc à la fois le garant de la démocratie et de la cohérence de la société

## **2. l'égalité des droits de tous.**

Loin d'une volonté maniaque de codifier la vie des gens, le droit autogestionnaire protège la liberté de chaque personne. Nous ne nous plaçons pas dans un monde paradisiaque, où le racisme, le sexisme, etc. auraient disparu miraculeusement et unanimement. Il faut un respect absolu et une extension de tous les droits de l'homme, un Droit qui protège l'individu de la pression collective ou des malveillances individuelles, afin d'empêcher toutes les discriminations, tous les abus, toutes les violences dont les personnes pourraient être menacées.

On ne peut donc laisser la vie civile libre de toute règle, et chaque individu sans recours face à ses semblables.

Mais l'extraordinaire différence entre le Droit actuel et un Droit autogestionnaire, c'est que le législateur ne serait pas ici l'assemblée parlementaire ou le gouvernement, mais le peuple lui-même. L'objectif du Droit bourgeois est de garantir la propriété et l'accumulation des richesses par une minorité, alors que le «Droit autogestionnaire », élaboré par le peuple lui-même, pour la défense de ses intérêts, posera des garde-fous pour maintenir une réelle égalité économique et culturelle et pour garantir à chacun, homme, femme, enfant, autonomie et liberté.

## **7. Quelle défense pour la société autogestionnaire ?**

Imposer le respect des droits et de la liberté de chacun ne se fera pas uniquement par la promulgation d'un Droit autogestionnaire, d'un « contrat social».

Si la fin des inégalités et la résolution de la crise économique détruiront en grande partie les causes de la délinquance, celle-ci ne disparaîtra pas immédiatement, comme par enchantement, même s'il est probable qu'elle baissera notablement.

De plus une révolution sociale, même la plus pacifique possible, ne s'accomplit pas comme dans un rêve. Elle a des adversaires à l'intérieur, elle ne gagne pas toute la population d'un pas égal. Il y a des résistances, des sabotages, des troubles violents. À l'extérieur elle devra s'imposer à un monde dominé par le capitalisme et par la bureaucratie (nous ne nous plaçons ni à l'époque d'une révolution «achevée» ni dans l'hypothèse d'une révolution « mondiale » embrasant d'un seul coup la planète entière, mais dans une logique d'internationalisation progressive). La révolution autogestionnaire remettrait directement en cause les intérêts du capitalisme international sur le territoire de la révolution, et menacerait par contagion la stabilité, voire l'existence de tous les régimes de domination.

Il faudra donc, au moins pendant une première période, des structures assurant la défense des individus et l'autodéfense de la communauté autogestionnaire.

Ces structures n'auront aucun rapport, ni de près, ni de loin, avec les institutions répressives, police, armée, justice, que nous connaissons aujourd'hui. Celles-ci sont organisées selon le principe de la soumission à la hiérarchie, et dirigées par des officiers, magistrats et fonctionnaires d'autorité, dont les intérêts sont étroitement liés au maintien d'une société de classe. Ces institutions répressives sont à la fois le soutien principal de toutes les dictatures et le dernier rempart des sociétés « libérales ».

Au contraire, les organismes qui remplaceront la police, la «justice», l'armée, qui sont aujourd'hui investies par l'État du droit de violence contre la population, émaneront des conseils de travailleurs et seront étroitement contrôlés par eux. Ils fonctionneront suivant les mêmes règles de démocratie autogestionnaire que la société qu'ils devront défendre.

Placés sous le contrôle du peuple, ils devront respecter les directives des conseils et appliquer les lois des travailleurs. Ils ne constitueront donc pas des corps répressifs, séparés de la société.

## **8. Une défense populaire**

La nécessité impérieuse de doter la société autogestionnaire d'une défense efficace ne devra pas masquer d'autres considérations essentielles. Cette défense ne devra pas échapper au contrôle de la démocratie autogestionnaire.

Une extrême lucidité sera nécessaire pour éviter les dérapages: l'officier révolutionnaire Bonaparte a ouvert la voie à l'empire napoléonien, Trotsky militarisait à la fois l'armée rouge et le travail dans les usines...

Ensuite la « défense » de la société autogestionnaire ne pourra pas passer par une prise en otage des peuples voisins. Il s'agira de les gagner à la cause de la révolution et non de créer des « unions sacrées » dans les pays n'ayant pas encore rompu avec le capitalisme.

Pour concilier l'efficacité avec ces autres impératifs absolus. il faudra mettre en place une défense civile populaire, qui évitera le plus grave danger de l'armement pour une démocratie ; la coupure entre une armée, constituée et une population désarmée. L'ensemble des travailleurs organisés dans le processus autogestionnaire sera armé dans tout le territoire. Ce qui présente l'avantage de rendre un pays difficilement pénétrable.

Dans ce contexte du peuple en armes, la mise en oeuvre des matériels défensifs les plus modernes est inévitable; sans eux tout système de défense serait complètement illusoire. La conscription sera volontaire - l'incorporation forcée d'objecteurs de conscience ou d'opposants au nouveau régime ne pourrait qu'affaiblir la défense. Les unités ainsi constituées seraient organisées en conseils de soldats, avec des responsables élus et révocables assistés de techniciens de l'ancienne armée, gagnés à la révolution, en particulier grâce aux luttes développées dans les casernes. Cette conscription volontaire permettra de former des unités aptes à la mise en oeuvre de ces technologies. Ces unités seront —données par des responsables nommés par les congrès des Unions Territoriales (l'introduction de pratiques autogestionnaires dans le cadre de structures opérationnelles a été expérimentée avec succès par les anarcho-syndicalistes en Espagne en 1936 et par les communiste libertaires en Ukraine en 1917-21).

Ces unités seront partie prenante de la démocratie autogestionnaire, et comme toute autre collectivité, assujetties à respecter les décisions majoritaires.

La nécessité provisoire de s'armer ne fera pas oublier les risques contenus dans le fait militaire même corrigé et contrôlé par une société autogestionnaire. Elle n'oubliera pas les valeurs de l'antimilitarisme et du pacifisme.

La société nouvelle militera pour le désarmement total. Elle ne limitera pas son action à des déclarations ou à des «négociations de Genève», mais prouvera par des actes concrets sa volonté de désarmer, sans pour autant se priver de moyens de se protéger contre des agressions extérieures.

Elle s'interdira tout armement prenant des peuples en otage, ou laissant supposer une quelconque volonté d'expansionnisme militaire.

Dès les premiers jours de la réorganisation sociale, les armements nucléaires seront démantelés: dans une période de déstabilisation générale, la possession de l'arme nucléaire ne saurait être une garantie de paix, bien au contraire. Dirigées contre les peuples, par définition incontrôlables par une démocratie autogestionnaire, ces armes serviraient de prétexte à un déluge de feu nucléaire sur le territoire révolutionnaire.

## **9. Une liberté absolue d'expression et d'organisation**

**La libre association, la libre expression sont des fondements de la démocratie autogestionnaire. Toutes les opinions doivent pouvoir, s'exprimer sans réserve, y compris celles qui s'opposent au nouveau système. La liberté c'est d'abord celle de n'être pas d'accord et de pouvoir le dire publiquement, sans craindre la censure et la répression.**

Liberté absolue de la presse, des médias, des institutions religieuses, des formations politiques ou philosophiques, liberté syndicale...

**Les partis politiques** (ou autres formations idéologiques) ont donc toute liberté d'expression. Mais les institutions nouvelles ne leur offrent plus d'espaces de pouvoir. Les partis ne présentent plus leurs candidats aux élections. Ce sont les délégués directs des travailleurs qui siègent aux divers conseils et congrès. Certains sont membres, de ces formations idéologiques, mais c'est le mandat de leur base et non de leur parti qu'ils respectent.

Dans une société qui n'est pas uniformisée, et qui est dans sa première période confrontée à une opposition de plusieurs catégories de la population, certains partis serviront effectivement d'outils pour enrayer le processus autogestionnaire. Les plus dangereux seront ceux qui joueront le jeu des institutions nouvelles pour favoriser une bureaucratisation ou une déviation, en s'appuyant sur des délégués acquis à leurs idées.

**La société autogestionnaire devra jouer le jeu de la liberté.** Car le plus grave des dangers est encore l'interdiction, la répression idéologique, la spirale totalitaire qui finissent par assurer le pouvoir à la direction d'un parti unique qui aurait écrasé ses oppositions externes et internes, toutes estampillées «contre-révolutionnaires».

Modèle du genre, la prise du pouvoir par les bolcheviques, qui commencèrent par dissoudre certains conseils contrôlés par des délégués ouvriers sociaux-démocrates, puis qui ont emprisonné, exécuté et interdit les expressions politiques révolutionnaires (socialistes révolutionnaires, syndicalistes révolutionnaires, communistes libertaires). Finalement, ils pourchassèrent leurs propres opposants à l'intérieur du parti (d'abord l'opposition ouvrière, interdite par Lénine et Trotsky, puis les trotskistes persécutés par les staliniens). Autres exemples: la Chine, Cuba ou l'Algérie...

**La révolution sera le théâtre de batailles idéologiques très vives: un intense moment de politisation. La conviction des militants les plus influents, celle des délégués, celle des membres des conseils, ne sera pas du tout indifférente au cours des choses.**

**Le succès d'une révolution autogestionnaire dépend donc aussi d'une présence forte d'une grande formation anti-autoritaire implantée dans la société.**

**Les syndicats** seront eux aussi libres d'expression et d'organisation. De nombreux militants se seront engagés dans le processus autogestionnaire. Certains syndicats pourront même y jouer un rôle actif. D'autres s'y opposeront. Une fois la nouvelle société stabilisée, auront-ils encore une raison d'être? Si la société atteignant le niveau ici décrit, on peut penser qu'ils devraient se dissoudre. À moins qu'ils ne représentent alors des structures défendant les intérêts individuels des travailleurs, ou encore un contre-pouvoir en réserve...

**La liberté de culte sera préservée, quoique pour nous toutes les églises représentent des formes d'aliénation sur les individus.** On ne combattra pas l'obscurantisme par les persécutions. En revanche, on réagira contre toute exploitation contre-révolutionnaire de cette liberté.

## **10. Citoyenneté autogestionnaire**

### **1- le citoyen-travailleur**

La société nouvelle est fondée sur la socialisation des moyens de production. Elle est autogérée économiquement et politiquement par toutes personnes qui s'intègrent au processus, travaillent dans les entreprises autogérées, nomment conseils et délégués.

« Travailleurs » ne peut être compris au seul sens d'ouvriers et d'employés. Techniciens, travailleurs de la culture, artistes, paysans, chercheurs, enseignants, étudiants (travailleurs en formation), tous peuvent autogérer leur travail et trouver leur place dans les institutions nouvelles.

Être citoyen-travailleur, c'est contribuer par son travail, à quelque niveau et sous quelque forme que ce soit, à la marche de la société, être de ce fait assuré d'un revenu, et participer au pouvoir collectif de la démocratie autogestionnaire.

### **2- L'égalité des droits**

La société nouvelle repose sur une conception spécifique de l'individu dans la société, une

citoyenneté fondée sur l'affirmation de l'autonomie personnelle liée à sa responsabilisation dans la société.

Autonome, l'individu détermine le cours de sa vie, ses choix professionnels, il est le maître de son travail, de sa formation, il est libre dans sa vie personnelle, dans sa sexualité, dans ses loisirs, dans son mode de vie, dans sa culture. Il peut habiter et travailler où il l'entend dans une société sans frontières et exercer, partout, tous ses droits de citoyen - c'est-à-dire de membre du pouvoir collectif - quels que soient son lieu d'origine, sa culture, ses convictions, et son sexe. Il peut exprimer sans réserve, sans risque de sanctions, toutes ses opinions.

Responsable, il est appelé à participer à l'autogestion de son travail, de la production, de la commune, de la société entière.

## 11. Une société libertaire

La conquête de la liberté pour chaque individu passe par la liberté collective de la société, la fin de tous les pouvoirs séparés qui pèsent sur la communauté humaine. **La liberté est un fait social.** La liberté individuelle a besoin, pour se réaliser, de la liberté collective, solidaire, de tous les membres de la société.

Le socialisme anti-autoritaire n'apporte pas la disparition de toutes les contraintes. Les contradictions, les conflits entre l'homme et la nature, l'individu et la société, le particulier et le général, sont inéluctables. La liberté, c'est la liberté de choisir, dans un cadre donné et nécessairement contraignant, entre des projets et des désirs eux-mêmes contradictoires. Cette liberté étouffe dans la société de classe, où l'essentiel des contraintes ne vient pas des nécessités de la vie, mais de l'oppression d'une catégorie limitée et privilégiée s'imposant **contre** ces nécessités.

Exercer des responsabilités, s'exprimer, écouter et être consulté sont des contraintes spécifiques. Devoir travailler pour accéder à la citoyenneté est une contrainte meure. Respecter les décisions majoritaires aussi. L'auto-institution d'une société substitue à des contraintes imposées autoritairement, des contraintes choisies, intégrées, contrôlées.

La société autogestionnaire ne permet donc pas d'atteindre une liberté métaphysique; mais dans les conditions historiques réelles où elle est conçue, au regard de la société qu'elle renverse et de la libération concrète qu'elle peut apporter aux travailleurs, à une population aujourd'hui opprimée, elle constitue bien un modèle de société libertaire, c'est-à-dire qui fait de la liberté de chacun et de tous sa valeur centrale et sa finalité, et qui bannit toute autorité supérieure et séparée de la société.

## 12. Une culture multiforme

Toutes les populations du monde présentent aujourd'hui, malgré la tendance du capitalisme à l'uniformisation, une grande diversité de mode de vie et de culture.

**Le projet libertaire propose un cadre cohérent à cette diversité, en assurant l'autonomie de chaque individu dans une société solidaire.** Il permet l'association par affinité, mais aussi l'échange constant.

Dans la commune autogérée, chaque communauté culturelle pourra s'exprimer librement dans des espaces de liberté, certains propres, certains communs. La rénovation de l'urbanisme sera conçue de manière à ce que puissent cohabiter sans se heurter des modes de vie différents. Nous refusons donc les ghettos qui enferment chaque communauté dans ses spécificités, dressent des barrières, et finalement étouffent l'individu, mais nous refusons tout autant l'uniformisation, l'assimilation à un modèle dominant qui nierait autonomie et liberté. Chacun doit pouvoir vivre avec chacun, sans heurts, ni racisme, avec des lieux spécifiques, et des lieux privilégiés de carrefour entre les cultures.

**Société nouvelle, nouvelle culture.** En s'interpénétrant, les cultures se modifient et tendent vers de nouveaux modes de vie et des nouvelles expressions. Le système de valeurs propre à la société autogestionnaire, lui-même produit de « l'autre société » portée par les luttes prolétariennes depuis leurs origines, compose le fond d'une **culture nouvelle** synthétisant et dépassant les apports planétaires, rejetant de nombreux aspects des cultures communautaires d'origine, et inaugurant dans la diversité une ère de renaissance artistique, philosophique, scientifique, mais également quotidienne.

### 13. Une vie quotidienne transformée

La finalité du socialisme anti-autoritaire, au-delà de toutes les structures, des rapports de production, des institutions qu'il peut inspirer, se trouve là : former une société où l'individu puisse trouver un cadre solidaire et humain favorisant son épanouissement personnel dans l'autonomie la plus complète possible.

Changer le travail, la citoyenneté, c'est émanciper chaque individu grâce à une conception nouvelle de la vie collective.

Inutile donc de chercher dans un projet comme celui-ci un modèle de vie quotidienne. Le socialisme que nous voulons doit permettre à chacun de se choisir la vie qu'il entend, en s'associant librement avec qui le veut bien, et comme il le choisit, sans préjugés, sans règles institutionnelles codifiant la vie. Nous ne proposons donc pas un « modèle type » de vie communautaire, familiale ou individuelle, sexuelle ou culturelle, non que nous nous désintéressions de la question, non qu'elle ne mérite pas de nombreux débats, mais parce que nous ne voulons surtout pas codifier et régenter, mais permettre l'émancipation et l'épanouissement de tous.

Le respect de la liberté et de l'identité de chacune et de chacun, une société solidaire, constituent le fond d'une **éthique libertaire** aux antipodes des codes de bonne moralité inspirés par les diverses religions, ou de l'indifférence et de l'égoïsme secrétés par le capitalisme moderne.

### 14. La fin de l'ordre patriarcal

**Cette transformation de la vie quotidienne remet radicalement en cause un ordre patriarcal**

## **multimillénaire.**

Précédant largement le capitalisme, aussi ancien sinon plus que toutes les formes d'oppression de classe, l'ordre patriarcal, l'autoritarisme et l'inégalité pesant sur une moitié de l'humanité, est une des cibles majeures et définitives, du combat anti-autoritaire. En plaçant chaque individu, quel qu'il soit, en situation d'égaillé et d'autonomie par rapport à l'ensemble de ses concitoyennes et concitoyens, en abolissant toute forme d'oppression et de hiérarchie, le projet socialiste anti-autoritaire propose un cadre égalitaire et libertaire sans lequel une réelle émancipation des femmes n'est pas réalisable. Réciproquement, il n'atteindra son but qu'une fois le rapport homme/femme partout et pour toujours remis sur un pied d'égalité.

## **15. La transformation de l'éducation**

**Enfin, une société anti-autoritaire offre à chaque enfant un cadre épanouissant.** L'école est aujourd'hui fondamentalement un moyen de transmission de l'idéologie dominante, et elle assure la reproduction des valeurs et des structures de la société d'exploitation. Mais elle est aussi la représentation de l'état de cette société dans son évolution, y compris du poids exercé entre autres par les nécessités techniques et par la lutte de classe.

Il ne faut pas la considérer comme un milieu clos et verrouillé une fois pour toutes, mais comme le cadre d'une lutte possible dès aujourd'hui, notamment de la part des enseignements, dans le sens d'une remise en cause des valeurs et des structures de la société.

Une société anti-autoritaire offrirait, elle, à chaque enfant, un cadre épanouissant non seulement par choix idéologique, mais par nécessité sociale et politique. La capacité d'analyse, de prise de décision, le développement du sens critique et de la responsabilité, sont des conditions incontournables de l'édification d'un socialisme libertaire. La nécessité d'un apprentissage constant de l'autogestion dès l'enfance, conduit à repenser de fond en comble le système éducatif, sur la base des points suivants :

**1 - L'apprentissage de la vie collective** sur des bases socialistes, conduit à privilégier des pédagogies reposant sur la participation active des enseignés, remettant en cause la domination absolue de l'enseignant sur l'enseigné, et assurant le respect des rythmes et des besoins de l'enfant et de chacun.

**2 - La lutte contre l'échec scolaire**, qui doit se transformer en lutte pour l'accès de tous à l'instruction, s'articule sur trois niveaux:

- agir sur le milieu d'origine de l'enfant, et ses conditions de vie, ce qui est le but du mouvement révolutionnaire;

- reconnaître à chaque enfant sa spécificité, sa culture, en institutionnalisant la participation des parents à la gestion de l'école, en tant que coresponsables avec le personnel enseignant et les enseignés, en fonction de leurs possibilités;

- supprimer de ce fait une des causes essentielles de l'échec scolaire, l'imposition des normes culturelles et sociales de la bourgeoisie, et leur utilisation comme critère de sélection.

Seule cette démarche, qui peut conduire à terme à l'éclatement de l'école telle que nous la connaissons au profit, par exemple, d'une formation par cycles dans des structures sociales à

vocation plus large (conseils locaux, entreprises autogérées, associations), permettra d'éviter un repli de l'institution sur elle-même, et la résurgence des méthodes autoritaires actuellement en vigueur, qui visent à limiter l'autonomie de l'enfant, ci à lui inculquer la soumission à l'autorité, ce qui est antinomique avec une démarche autogestionnaire.

**3 - La formation des enseignants et le contrôle social** : pour appliquer des méthodes d'enseignement dites « actives », une formation poussée est nécessaire, tant pédagogique que psychologique et politique <sup>(17)</sup>. Il faudra se battre contre l'inertie et le conformisme qui est la raison d'être de l'école actuelle, et imposer la participation de plein droit de la population au processus éducatif, pour qu'enfin l'école joue un rôle social émancipateur. On évitera ainsi l'impérialisme culturel d'une région, ou d'une couche de la population sur une autre.

**4 - Une répartition des moyens** entre les établissements dans le cadre du Plan. Selon les besoins spécifiques de chaque région, déterminés collectivement, on répartira les moyens financiers et matériels sur la base d'une égalisation des chances.

**5 - Un réseau d'information** sur les problèmes éducatifs complétera le système en apportant les éléments nécessaires à une bonne compréhension par tous des processus éducatifs et de leur mise en application. C'est par ce biais également que seraient diffusés les résultats de la recherche en éducation et des « expériences » novatrices, sous une forme qui permette leur réutilisation par les conseils d'école, et non par les seuls spécialistes de l'éducation.

Mettre la formation des citoyens sous le contrôle direct de la société tout entière, tel est l'enjeu de la transformation du système éducatif.

**Enfin la permanence de la formation**, intégrée pour tiers de temps au travail de chacun pendant toute sa vie, permettra à chacun de suivre sa voie, à son rythme, de la modifier à sa guise, de rattraper les retards et de compléter en tous sens sa culture, au cours des années, librement.

Le socialisme anti-autoritaire n'offre donc pas seulement un cadre formel, institutionnel, à l'émancipation de chacun. Il veut en trouver les moyens humains, culturels, matériels.

**Le socialisme anti-autoritaire, c'est le collectivisme au service de l'émancipation de chacune et de chacun.**

## CHAPITRE IV

### LA DÉMOCRATIE PROPOSÉE EST-ELLE POSSIBLE ?

<sup>17</sup> «Politique» s'entend ici au sens « civique », c'est-à-dire une vision claire des buts de l'éducation en fonction de la société qui la génère. Une formation de ce type doit éviter aux professionnels de sombrer dans le pédagogisme apolitique et conformiste, s'appuyant sur des recettes toutes faites, attitude qui va à l'encotre de l'expérimentation libre prônée par les méthodes actives, et qui de plus n'offre aucune garantie quant au retour possible de l'autoritarisme.

*Sans tout traiter, et même en négligeant parfois ce qui n'aurait pas dû l'être, nous avons donc brossé le portrait de ce qui pourrait être une des versions imaginables d'un socialisme autogestionnaire. Bien des précisions, des concrétisations formulées ici ne doivent bien sûr être prises que comme des exemples, des illustrations. Bien d'autres possibilités existent, et dans l'avenir une réorganisation de la société révélerait des solutions aujourd'hui inconcevables.*

*À lire ces pages, des questions se posent, et c'est ce que nous recherchons.*

### **La démocratie proposée est-elle utopique ?**

Nous répondrons que nous nous sommes situés dans une dynamique. La réalisation de la société nouvelle, arrivée à l'étape ici décrite, est précédée d'une longue phase de luttes, puis de contre-pouvoir, puis de luttes révolutionnaires, où les travailleurs se sont auto-éduqués à la démocratie autogestionnaire. Ceux qui sont appelés ici à autogouverner la société n'en sont donc pas et de loin au niveau de démobilisation et de dépolitisation d'aujourd'hui.

Dynamique encore, par le fait qu'il s'agit nous l'avons dit d'un modèle vers lequel il faudrait tendre, et non du tableau d'une société idéale et figée. On ne peut donc pas juger en terme d'absolu. Certes, tous les individus ne maîtriseront pas également les enjeux de la société. Tous sollicités, ils ne s'inscriront pas tous également dans les débats; le suivisme, et donc le « leaderisme » subsisteront un temps plus ou moins long; selon les thèmes et les moments, des vagues de démobilisation et de désintérêt pourront suivre les élans collectifs.

Il faut donc lire ce projet comme un cadre à l'intérieur duquel se livreraient des conflits entre tendances à la et à l'autogestion, entre les intérêts particuliers et collectifs, etc. Mais ce cadre, qui ne peut être un garant absolu, offrirait tout de même à la population les moyens de reprendre le contrôle s'il lui échappait, de faire réentendre sa voix si des tendances centralisatrices se reformaient. Les grandes consultations démocratiques, l'élection et le mandatement des délégués offrent, dans le meilleur des cas, la possibilité d'exercer une démocratie authentique depuis la base, et dans le pire celui pour la société de se reconstituer en contre-pouvoir à partir des structures de base et des congrès permanents. Le projet proposé offre donc aux travailleurs la possibilité d'être à la fois pouvoir et contre-pouvoir

Le **mandat impératif** fixé par la base peut lui aussi poser question. Non, il ne s'agit pas d'enfermer les délégués et les responsables en permanence dans des mandats étroits et détaillés, interdisant toute globalisation à partir de confrontations dans les congrès, et toute initiative pour ceux qui coordonnent. On ne prévoit pas non plus de noyer la base dans une série quotidienne de consultations, jusqu'à saturation complète. Le mandat impératif signifie que les délégués et responsables ne doivent pas trahir les aspirations de leur base et doivent appliquer les grandes décisions prises démocratiquement par les travailleurs. Mais dans l'exercice vivant de la démocratie, la confiance, l'initiative doivent pouvoir se marier à l'autogestion. L'essentiel étant que leurs structures de responsabilités ne s'autonomisent pas par rapport à la base de la société, qu'elles ne se bureaucratisent pas, que les aspirations et les décisions des travailleurs soient respectées.

Quant à la possibilité de faire concrètement fonctionner ces mécanismes autogestionnaires, rappelons simplement - outre le fait que dans le projet, un tiers du temps de travail est attribué aux

réunions, à l'information, etc. -que nous sommes déjà à l'ère des technologies les plus sophistiquées et performantes de communications et d'information, c'est-à-dire outillés comme jamais pour cela.

Avec des moyens et une volonté politique, oui, on peut techniquement consulter très régulièrement la population.

**Les progrès technologiques, loin de rendre l'autogestion caduque, la font chaque jour plus crédible.**

Enfin on a fait s'exercer le pouvoir général - les votes pour les « grandes consultations populaires », la nomination des délégués et responsables régionaux, internationaux — d'abord à partir des lieux de travail, tout en insistant sur de l'autogestion des communes et sur leur autonomie. C'est en des moyens possibles pour assurer le pouvoir des travailleurs dans cette phase de construction d'une société nouvelle. Ce n'est pas forcément le seul, qu'il faudrait appliquer partout, mais il nous paraît important durant cette période, l'essentiel du pouvoir repose sur un grand secteur autogéré.

**Car c'est bien aux travailleurs manuels et intellectuels — et aux jeunes les rejoignant — qu'il appartiendra de rompre avec le capitalisme et de construire une société nouvelle.**

**Et c'est bien dans leurs luttes qu'ils peuvent préparer dès maintenant cette perspective du future.**

## Petit glossaire sur le thème de la démocratie

1. **démocratie** : régime politique où le pouvoir est exercé par le peuple.

2. par extension **démocratie** : système d'organisation où tous et toutes sont égaux.

**démocratie directe** : système d'organisation où le pouvoir est exercé directement par l'ensemble des membres d'un groupe, typiquement à l'aide d'assemblées délibératives et de mandats impératifs.

**démocratie participative** : démocratie représentative agrémentée de mesures permettant la participation des citoyen-ne-s aux prises de décisions touchant certains domaines de la gouvernance. Quasi-synonyme : *démocratie délibérative*.

**démocratie représentative** : régime politique où le pouvoir est exercé par un groupe de personnes élues par l'ensemble des citoyen-ne-s. Quasi-synonymes : *démocratie libérale*, *démocratie parlementaire*.

1. **fédéralisme** : système politique dans lequel un État fédéral partage les compétences constitutionnelles avec les États membres, souverains dans leurs propres domaines de compétence.

2. par extension **fédéralisme** : système d'organisation par lequel s'associent plusieurs groupes égaux.

**mandat impératif** : pouvoir délégué à un individu ou un groupe élu en vue de mener une action définie dans la durée et dans la tâche, selon des modalités précises auxquelles il ne peut déroger.

**mandat représentatif** : pouvoir délégué à un individu ou un groupe (le ou la représentant-e peut agir à sa guise).

**municipalisme libertaire** : système politique dans lequel des institutions libertaires, composées d'assemblées de citoyen-ne-s, dans un esprit de démocratie directe, remplaceraient l'État-nation par une confédération de municipalités (communes) libres. (Auteur clé : Murray Bookchin.)